

Au cœur du don



www.quebec-transplant.qc.ca
info@quebec-transplant.qc.ca

D'IMPORTANTES MESURES POUR FAVORISER LE DON D'ORGANES

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, D^r Yves Bolduc, a présenté le 11 novembre dernier un nouveau projet de loi pour encourager le don d'organes et de tissus.

Création d'un registre d'État de consentement au don d'organes et de tissus après le décès

Selon le projet de loi n^o 125 intitulé *Loi facilitant les dons d'organes et de tissus*, « ... toute personne pourrait dorénavant, en tout temps, à compter de sa demande d'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), exprimer sur un formulaire destiné à cet effet, sa volonté d'autoriser le prélèvement d'organes ou de tissus à des fins de greffe après son décès. Ce nouvel outil s'ajouterait au consentement signifié par l'autocollant apposé sur la carte d'assurance maladie. Le projet de loi prévoit entre autres que la RAMQ établirait et tiendrait à jour un registre des consentements au don d'organes et de tissus après le décès. »*



Ce nouveau projet de loi propose de remplacer le projet de loi n^o 197 (*Loi facilitant les dons d'organes*) adopté à l'unanimité en 2006 (jamais mis en vigueur), en reprenant plusieurs de ses éléments constitutifs. La création de ce registre est une nouvelle très encourageante pour les personnes en attente d'une greffe.

Soutien aux donneurs vivants

D'autres mesures sont aussi mises en place pour soutenir le don vivant et augmenter le nombre de donneurs. Parmi les mesures annoncées :

- des modifications à la *Loi sur les normes du travail* (pour protéger le lien d'emploi pour un salarié qui doit s'absenter pour un prélèvement);
- le remboursement, le cas échéant, des dépenses encourues par cette démarche, comme les frais de déplacement, l'hébergement, les repas, le stationnement et les pertes de revenus, pour un maximum de 5175\$; et
- la participation du Québec au registre canadien de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires.

(Suite—Page 2)

*Source : communiqué de presse du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, 11 novembre 2010

Produit par le service des communications

Rédactrice en chef
Brigitte Junius, ARP

Comité de rédaction
Jacynthe Gourde
Carole Lebeau, inf.
Ariane Morissette, inf.
Pascal Turbide, inf.

Infographie
Catherine Lachance

Révision linguistique
Lise Bourbonnais
Jacynthe Gourde
Ngoc Tu Tieu

Le masculin ou le féminin, selon le cas, est utilisé indifféremment, dans le seul but d'alléger la lecture.

Les opinions exprimées dans cette publication, le cas échéant, n'engagent que leurs auteurs.

Québec-Transplant

Siège social
4100, rue Molson, bureau 200
Montréal (Québec) H1Y 3N1
(514) 286-1414

Bureau de Québec
1305, du Blizzard, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0A1
(418) 845-8145

Dans ce numéro :

Actualités	3
Cérémonie de l'ACDO	4
Nouvelles médicales	6
Assurance qualité	6
Sensibilisation	7
Brèves	8

« Québec-Transplant se réjouit de cette annonce, qui vise à ce que le plus grand nombre possible de personnes en attente d'un organe puisse bénéficier d'une transplantation dans les meilleurs délais possibles. Ces mesures contribueront également à favoriser le don d'organes entre personnes vivantes, tant par la participation du Québec au registre canadien de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires, que par la préservation du lien d'emploi et le programme de remboursement pour les donneurs vivants ».

Louis Beaulieu,
directeur général de
Québec-Transplant

UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Les mesures annoncées sont un pas dans la bonne direction. Québec-Transplant considère qu'il faudra poursuivre le travail amorcé pour relever collectivement les autres défis et obtenir de meilleures performances, soit :

- accroître la sensibilisation générale;
- déployer les ressources qui permettront d'augmenter les taux d'identification et de référence des donneurs potentiels;
- investir plus encore dans la formation des étudiants en médecine et des autres professions ainsi que dans la formation continue;
- améliorer les conditions et l'accessibilité aux ressources nécessaires pour assurer une activité soutenue et une coordination accrue à toutes les étapes de la chaîne du don et de la transplantation.

Québec-Transplant est assuré du concours du D^r Yves Bolduc et confiant de l'engagement des parlementaires pour le soutenir dans ses efforts afin que le don et la transplantation d'organes bénéficient rapidement des investissements requis pour mieux répondre aux besoins des personnes en attente en réduisant les délais ainsi que le nombre de décès.

Québec-Transplant :

- souhaite que le projet de loi n^o 125 soit adopté dans les meilleurs délais ce qui permettra à nos concitoyens d'exprimer clairement et facilement leur consentement et de rappeler toute l'importance que l'Assemblée nationale accorde au don de vie;
- espère également que les efforts consentis pour soutenir le don se poursuivront selon une cadence accélérée pour sauver des vies, améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes, réaliser des économies au chapitre des dépenses en santé et favoriser une participation accrue des personnes greffées à la vie de la société;
- formule le vœu que le Québec déploiera (à l'instar de grandes nations telles les États-Unis, l'Espagne et la France) les efforts requis pour que :
 - collectivement nos résultats nous amènent dans le groupe des leaders en don d'organes; et
 - permettent une meilleure réponse aux besoins de notre population.

LE CONSENTEMENT EXPLICITE ET PRÉSUMÉ VU D'AILLEURS

L'approche du consentement retenue n'apparaît pas comme le seul facteur déterminant dans les résultats obtenus par des pays plus performants que le Québec. En effet, les États-Unis, avec le consentement explicite, et la France, avec le consentement présumé, obtiennent des taux de donneurs par million d'habitants équivalents, soit autour de 25.

Et l'Espagne? Des acteurs au cœur de la coordination du don d'organes dans ce pays, le plus performant au monde quant au taux de consentement, insistent pour affirmer que l'approche de consentement présumé ne constitue pas la seule clé de leur succès.

REPÈRES

2006

Projet de loi n^o 197

Adoption de la *Loi facilitant les dons d'organes* (jamais mise en vigueur), proposée par M. William Cusano, greffé du cœur et député de Viau

Été 2010

Pétition sur le don d'organes présentée à l'Assemblée nationale

11 novembre 2010

Dépôt du projet de loi n^o 125

24 novembre 2010

Mémoire présenté par Québec-Transplant à la Commission parlementaire de la santé et des services sociaux relativement au projet de loi n^o 125 *Loi facilitant les dons d'organes et de tissus*

Document disponible au www.quebec-transplant.qc.ca/QuebecTransplant_fr/PDF/PL125Planmemoire231110.pdf

Extraits du mémoire de Québec-Transplant présenté à la Commission parlementaire de la santé et des services sociaux le 24 novembre 2010.

DU NOUVEAU AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE QUÉBEC-TRANSPLANT



L'honorable René Dussault, avocat émérite et officier de l'Ordre national du Québec, a été élu à la présidence du conseil d'administration de Québec-Transplant le 21 septembre dernier pour un mandat de deux ans.

Au cours de sa carrière, M^e Dussault a agi comme juriste d'État, haut fonctionnaire et juge. Licencié en droit de l'Université Laval et docteur en droit de la *London School of Economics and Political Science*, il est membre du Barreau du Québec depuis 1963. Reconnu pour ses travaux relatifs à l'organisation et à la réglementation des professions, il a été le premier président de l'Office des professions du Québec. Au début des années 70, il a agi à titre de sous-ministre de la Justice du Québec. Il a aussi présidé la Commission royale sur les peuples autochtones du Canada, puis il a siégé comme juge à la Cour d'appel du Québec. Son humanisme et ses compétences ont été mis au

service de l'administration publique et de la formation juridique universitaire. Il a été récompensé par plusieurs organisations, dont le Conseil des tribunaux administratifs du Canada, l'Association du Barreau canadien et le Barreau du Québec. Il occupe actuellement le poste d'avocat-conseil au cabinet Heenan, Blaikie, Aubut.

D^r Roch Bernier a quant à lui été élu vice-président, également pour un mandat de deux ans. Il succède à M^e Dussault qui occupait jusqu'alors cette fonction. D^r Bernier est actuellement directeur général du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke. Membre du Collège des médecins du Québec depuis 1973, professeur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke jusqu'en 2001, il a notamment œuvré à la Fondation Lucie et André Chagnon et il a été président du Collège des médecins de famille du Canada et du Collège des médecins du Québec dans les années 90.

CA 2010-2011

Le conseil d'administration est composé de 13 administrateurs et de cinq observateurs.

Conseil d'administration de Québec-Transplant 2010-2011

L'honorable René Dussault, président

D^r Roch Bernier, vice-président

M. Louis Beaulieu, secrétaire et
directeur général

D^{re} Anne Boucher

D^r Mostafa Elhilali

D^{re} Marie Girard

M. Jean Gravel

M^{me} Line Grisé

M^e Thérèse Leroux

M^{me} Lise Létourneau

D^r André Roy

M. Bernard Tremblay

M. Richard Tremblay

Le départ de M. Michel Larivière de la présidence

Après trois années à la présidence du conseil d'administration de Québec-Transplant, M. Michel Larivière a animé sa dernière séance du conseil et sa dernière assemblée générale le 21 septembre 2010. Il a ainsi accompagné Québec-Transplant dans sa phase de consolidation tout en contribuant à son essor pour que l'organisation puisse continuer d'offrir un service public de grande qualité, tant au plan de la gestion, au plan clinique et de la qualité, au bénéfice des donneurs, de leurs proches et des receveurs.

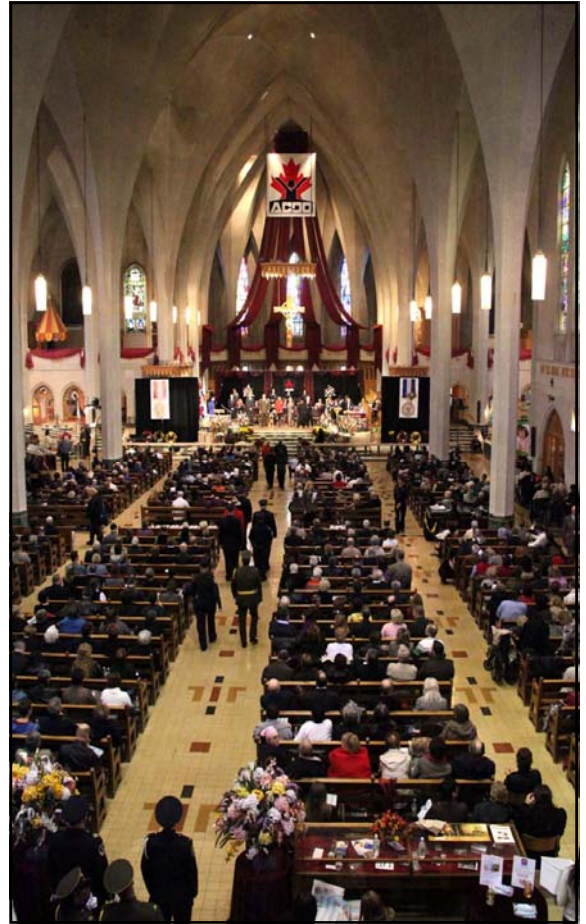


Lors de la 17^e cérémonie de reconnaissance organisée par l'Association Canadienne des Dons d'Organes, qui avait lieu le 22 octobre dernier à la Cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke, **232 donneurs d'organes et de tissus ont été honorés à titre posthume** comme ambassadeurs de la santé. La cérémonie a rassemblé plus de 1 500 personnes.

L'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, a remis la médaille de l'ACDO : **Ambassadeur de la santé** aux représentants des donneurs d'organes et de tissus et **Grand Samaritain** à 14 donneurs pour le don d'un organe de leur vivant.

Une trentaine de citoyens et policiers ont également été reconnus pour leur dévouement à la cause du don d'organes.

La prochaine cérémonie aura lieu le 21 octobre 2011.



Source: ACDO

« Cet événement se fait le porte-parole d'une société qui tient à reconnaître publiquement celles et ceux qui ont contribué à transmettre le plus bel héritage qui soit, celui de la santé.

En espérant sincèrement que cette reconnaissance contribuera à partager avec les familles leur peine et que cet engagement exceptionnel envers notre communauté continuera de grandir. »

Richard Tremblay,
Président-fondateur de l'ACDO



Source: ACDO



UN MOT DU CŒUR

« C'est un grand privilège pour moi de vous adresser la parole au nom de Québec-Transplant, l'organisme mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux pour coordonner le don d'organes au Québec.

Cette cérémonie en la Cathédrale Saint-Michel est une occasion exceptionnelle pour nous rappeler avec gratitude l'importance du geste que vous avez posé en consentant au don d'organes.

Grâce à la grande solidarité humaine dont vous avez fait preuve, de nombreuses personnes bénéficient aujourd'hui d'une vie où tous les espoirs sont permis.

À titre plus personnel, mes deux fils ayant chacun bénéficié d'une greffe rénale il y a quelques années, je voudrais témoigner que votre geste permet aux receveurs d'organes de connaître une véritable renaissance.

Je remercie les personnels de Québec-Transplant et d'Héma-Québec pour leur travail soutenu dans la réalisation du don d'organes et de tissus. Ils bénéficient dans leur tâche de l'engagement exceptionnel des professionnels de la santé – médecins, infirmières, inhalothérapeutes – ainsi que des aumôniers, administrateurs d'hôpitaux et membres des divers corps policiers qui sillonnent bénévolement les routes en apportant un regain d'espoir, une nouvelle vie. »

Mot prononcé lors de la cérémonie de reconnaissance par l'honorable René Dussault, président du conseil d'administration de Québec-Transplant



Source: ACDO

Une médaille a été remise à M. René Tapp, policier au Service de police de la Ville de Montréal, par l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec. Comme policier bénévole de l'ACDO, M. Tapp participe au transport terrestre des équipes de prélèvement et d'organes. C'est avec grande fierté que M. Tapp porte également la médaille d'Ambassadeur de la santé en souvenir de sa fille Stéphanie, décédée en 2008, qui a fait don de ses organes et tissus.

L'ACDO EN STATISTIQUES

Entre mars 1987 et le 31 décembre 2009...

13 555 transports d'urgence ont été effectués à travers le Québec

Plus spécifiquement...

8 305 organes transportés à destination

5 090 aides aux équipes médicales

1 128 transports de tests de compatibilité et autres



IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION DE SANTÉ CANADA SUR LA PRATIQUE DU DON ET DE LA TRANSPLANTATION

Par l'équipe clinique de Québec-Transplant

Pour Québec-Transplant, la volonté de respecter le cadre de la réglementation de Santé Canada concernant les cellules, tissus et organes humains (CTO) destinés à la transplantation a amené des changements dans les différentes procédures en vigueur. De l'évaluation de l'admissibilité du donneur jusqu'au prélèvement, de l'emballage et du transport de l'organe jusqu'à la greffe, toutes ces modifications ont eu des répercussions dans les différents programmes de don et de transplantation.

La sécurité du receveur avant tout

Pour assurer la sécurité du receveur, et conformément aux dispositions réglementaires, la procédure de qualification du donneur a été renforcée afin de prévenir la transmission de maladies. Lorsqu'il y a un don d'organes associé à un certain risque, un mécanisme de « libération exceptionnelle » a été mis en place et il revient au médecin responsable de la transplantation d'évaluer ce risque en fonction des bénéfices anticipés pour son patient.

La perfusion, l'emballage de l'organe ainsi que son transport au centre de greffe doivent aussi se faire de façon sécuritaire et

différentes mesures permettent de valider que l'organe a été reçu dans des conditions adéquates. Une confirmation de la transplantation est effectuée et un processus de « traçabilité », établi avec le programme de greffe, assure un suivi rapide entre le donneur et le receveur en cas de problèmes décelés en postgreffe. Afin de compléter toutes les données relatives au donneur, les résultats d'examens reçus après la transplantation sont transmis rapidement aux programmes de greffe concernés. De plus, une évaluation des événements survenus en cours de processus ou à la suite de la transplantation (problème technique, de conditionnement, effet indésirable chez le receveur, accident, manquement, dérogation ou autre) permet d'apporter rapidement des correctifs aux situations qui pourraient occasionner des problèmes.

Tous ces changements imposent une charge de travail supplémentaire aux différents programmes de don et de transplantation. Nous apprécions leur collaboration. Afin de maximiser la sécurité de la transplantation, nous avons tous une part de responsabilité à assumer.

« Pour assurer la sécurité du receveur, la procédure de qualification du donneur a été renforcée afin d'éviter la transmission de maladies. »

ASSURANCE QUALITÉ

RETOUR SUR LA VISITE DE L'INSPECTORAT DE SANTÉ CANADA

Par Mariane Larivière, conseillère à la surveillance et au contrôle de la qualité

En septembre dernier, Québec-Transplant a reçu la visite de trois inspecteurs de Santé Canada. Le but de cette inspection était de vérifier que Québec-Transplant agit conformément aux dispositions du *Règlement sur la sécurité des cellules, des tissus et des organes humains destinés à la transplantation* et aux normes afférentes. Les inspecteurs ont évalué les processus de qualité et cliniques et examiné plusieurs dossiers de donneurs et d'offres d'organes.

Lors de la réunion de fermeture d'inspection, les inspecteurs ont souligné le travail d'équipe, le professionnalisme et l'importance du chemin parcouru depuis trois ans pour assurer le respect de la réglementation et des normes mises en vigueur le 7 décembre 2007.

L'organisation a été évaluée comme étant conforme à la Loi sur les aliments et drogues et aux Règlements connexes.

SENSIBILISATION

LA SENSIBILISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX PORTE FRUIT

Québec-Transplant et l'Association Canadienne des Dons d'Organes (ACDO) ont tenu un kiosque au Salon Affaires municipales lors du plus grand rassemblement de décideurs et élus municipaux les 30 septembre et 1^{er} octobre derniers au Centre des congrès de Québec. Ce fut une occasion de répondre aux nombreuses questions des visiteurs en lien avec le don d'organes et de tissus. Pour l'ACDO, l'occasion était propice pour rencontrer les maires et les préfets des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec et les inviter à signer des contrats sociaux que leur propose l'association, en collaboration avec la Sûreté du Québec. En effet, les municipalités peuvent contribuer à la chaîne de vie en parlant du don d'organes à leurs citoyens. Des contacts ont été faits avec plus de 70 représentants.

Le Québec compte depuis 2009 plusieurs municipalités qui ont déjà signé des contrats sociaux et plusieurs villes arborent le drapeau du don d'organes et de tissus pendant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus.

Source: ACDO



Source: ACDO

Ci-dessus:

Le véhicule de l'ACDO (Service de police de Québec) utilisé lors du transport d'organes.

Ci-contre:

Représentants de Québec-Transplant: M^{me} Carole Lebeau, chef adjointe des services cliniques et responsable du bureau de Québec, M. Louis Beaulieu, directeur général et M^{me} Brigitte Junius, conseillère en communication.

TOURNOI DE TENNIS POUR LA PROMOTION DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS



Le 17 septembre dernier, à Pointe-aux-Trembles, avait lieu le 5^e tournoi de tennis annuel pour la promotion du don d'organes et de tissus. Ce tournoi, organisé par M. **Gaston Martin** (ci-contre), greffé du cœur et directeur du Québec pour l'Association canadienne des greffés, a rassemblé au total 80 personnes, dont 72 joueurs et 8 bénévoles. Des médailles et des trophées ont été remis aux 6 gagnants. Québec-Transplant y était représenté par M^{me} **Véronique Patoine** (ci-contre), infirmière-ressource en don d'organes et de tissus à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui en a profité pour s'adresser au groupe en le renseignant sur le sujet.



ÉVÈNEMENT À VENIR

**SEMAINE NATIONALE DU DON
D'ORGANES ET DE TISSUS 2011**
17 au 24 avril 2011

**LA CAMPAGNE SIGNEZ DON À
L'HONNEUR EN OCTOBRE**

L'affiche aux couleurs du don d'organes a pu être aperçue dans 9 autobus de la ville de Sherbrooke en octobre dernier, et ce, pendant 3 semaines. La campagne avait cours lors de la cérémonie de reconnaissance organisée par l'Association Canadienne des Dons d'Organes le 22 octobre 2010.

Meilleurs vœux

*Puisse cette période de
réjouissances apporter
chaleur et joie*

à tous et chacun

Joyeuses fêtes 2010

et

Bonne année 2011

**PRÉSENCE DE QUÉBEC-TRANSPLANT AU CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE TRANSPLANTATION À VANCOUVER**

Des représentants de Québec-Transplant ont participé au 23^e congrès international de la Société de Transplantation (*XXIII International Congress of the Transplantation Society*), et au congrès scientifique annuel de la Société canadienne de transplantation (*Canadian association of Transplantation Annual Scientific Conference*). Ces deux événements, qui se déroulaient à Vancouver du 13 au 19 août 2010, ont réuni plus de 4 000 professionnels de la transplantation et du don d'organes à travers le monde. Québec-transplant s'est démarqué au cours de ce congrès, en présentant une recherche sur « Le temps de coordination au Québec » et le nouveau « Guide relatif au maintien du donneur d'organes » disponible sur le site internet :

www.maintiendudonneurdorganes.org
www.organdonormangement.qc.ca

17 OCTOBRE 2010 : JOURNÉE MONDIALE DU DON D'ORGANES ET DE LA GREFFE

En date du 17 octobre 2010, plus de **1 250** personnes étaient en attente d'un organe au Québec. Québec-Transplant a profité de la journée mondiale pour souligner la portée du don d'organes dans la vie de milliers de personnes en attente et rappeler toute l'importance d'y réfléchir, de faire connaître ses volontés et surtout d'en parler avec ses proches.

**DÉCÈS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FONDATION DES GREFFÉS PULMONAIRES DU QUÉBEC**

Nous avons appris avec regret le décès de M. Pierre Hébert, directeur général de la Fondation des greffés pulmonaires du Québec, survenu le 29 novembre dernier. Greffé des poumons en 2005, M. Hébert a repris les rênes de cette fondation, dont le but est d'apporter un soutien concret aux personnes en attente d'une greffe pulmonaire dans le besoin. Il a également participé à différentes activités de sensibilisation au don d'organes et de tissus destinées aux gens d'affaires, aux professionnels de la santé et auprès de la population, notamment en accordant des entrevues dynamiques et touchantes sur son expérience. Nos pensées accompagnent la famille dans cette dure épreuve.

Il est grand temps de rallumer les étoiles.

Guillaume Apollinaire

